



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service eau, nature et biodiversité
Unité gestion des procédures environnementales
Affaire suivie par : Christiane Pellerin
Tél : 02 56 63 73 08
Mél : christiane.pellerin@morbihan.gouv.fr

Vannes, le 15 octobre 2020

Monsieur,

Par courrier du 6 octobre 2020, vous sollicitez un délai supplémentaire pour remettre votre rapport et vos conclusions motivées suite à l'enquête relative au projet de restauration des cours d'eau sur le bassin versant du Ter dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) que vous avez conduite du lundi 31 août 2020 à 14h00 au mardi 15 septembre 2020 à 17h15.

Par courriel du 14 octobre 2020, Lorient Agglo a émis un avis favorable à votre demande.

En conséquence, je vous accorde un délai supplémentaire de 15 jours à compter du 15 octobre 2020, pour remettre votre rapport et de vos conclusions motivées, soit le 30 octobre 2020 au plus tard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer et par délégation
Le chef d'unité

Jean-Louis Girard

Monsieur Jean-Paul Boléat
16, Kergueurh
56500 Moustoir'Ac